:= A/K =:

00412 25 JAN. 1960

Subdélégation de crédits N° 600

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI	SOUS-GESTIONNAIRE :	Distribution
Service : des T.P.	Mr l'Administrateur de Terr., à RUHENGERI.	ex. blanc : S/Gestionnaire ✓ ex. rouge : Gestionnaire. ex. vert : Probudget ex. jaune : Ordonnateur-Trésorier. ex. bleu : Plan Décennal. ex. blanc : Résidence. ex. blanc : Minute.
Doss. : 03.600.22		

Il est porté à votre connaissance que les crédits à l'article budgétaire :

R.U.	Budget	Exercice	Prévision	Article			Littera		Sous-littera		Gestion.	Indice du gestion.	
9	1	0	9	1	3	3	0	2	0	0	9	6	1

RUHENGERI
20371

Libellé : Matériel non durable, mobilier, et fournitures des T.P. en général. Frais d'assurance de bâtiments.

Rubrique : "Entretien postes".

Qui s'élevaient à : .....

sont { majorés / ~~réduits~~ } de : 3750

Vous êtes autorisé à engager et à liquider à concurrence de : 3750

Destination, répartition du crédit subdélégué, etc... :

La présente subdélégation vous est accordée pour l'achat de matériels et matériaux pour l'entretien des postes de votre territoire.

Elle représente 50% du crédit total prévu pour votre territoire.

En juillet prochain, la situation des crédits sera revue et un second train de subdélégations vous seront faites.

Les engagements doivent être pris par sixièmes provisoires.

Il y a lieu d'ouvrir une fiche spécialement réservée à la gestion de ce crédit.

Visa du Service du Contrôle budgétaire Comptable et des Caisses.

Usumbura, le 23 janvier 1960.

F. KESTEMAN.

Usumbura, le 19 janvier 1960.

Le Gestionnaire de crédits, TP/RU.

J. SCHEUFELE.

INGENIEUR PROVINCIAL.

R.-U.-331-2-A4-30-58.

:= A/K =:

Subdélégation de crédits N° 600

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI Service : des T.P. Doss. : 03.600.22	SOUS-GESTIONNAIRE : Mr l'Administrateur de Terr., à RUHENGERI.	Distribution ex. blanc : S/Gestionnaire ex. rouge : Gestionnaire. ex. vert : Produgtor ex. jaune : Ordonnateur-Trésorier. ex. bleu : Plan Décennal. ex. blanc : Résidence. ex. blanc : Minute.

Il est porté à votre connaissance que les crédits à l'article budgétaire :

R.U.	Programme	Exercice	Type budgétaire	Article			Litera		Sous-litera		Genre	Indice du gestion	
9	1	0	9	1	3	3	0	2	0	0	9	6	1

Libellé : Matériel non durable, mobilier, et fournitures des T.P. en général. Frais d'assurance de bâtiments.

Rubrique : "Entretien postes".

Qui s'élevaient à : .....

soit | majorés / réduits | de : ..... | | | | 3 | 7 | 5 | 0 | 0 |

Vous êtes autorisé à engager et à liquider à concurrence de : | | | | 3 | 7 | 5 | 0 | 0 |

Destination, répartition du crédit subdélégué, etc... :

La présente subdélégation vous est accordée pour l'achat de matériels et matériaux pour l'entretien des postes de votre territoire.

Elle représente 50% du crédit total prévu pour votre territoire.

En juillet prochain, la situation des crédits sera revue et un second train de subdélégations vous seront faites.

Les engagements doivent être pris par aximême provisoires.

Il y a lieu d'ouvrir une fiche spécialement réservée à la gestion de ce crédit.

Usumbura, le 19 janvier 1960.

Le Gestionnaire de crédits, TT/RU.

J. SCHEUPEIE.

INGENIEUR PROVINCIAL.

Visa du Service du Contrôle budgétaire
Comptable et des Caisses.

Usumbura, le 23 janvier 1960.

F. KESTEMAN.

R-U-321-a-M-30-9.